

Sommaire

S'informer

P. 3

On va se REGALer!

P. 4

Un conseil scientifique au Parc

P. 4

Des aides pour la restauration du bâti

P. 5

Sources en action prolonge la dynamique

P. 6

S'investir

Nouvelle charte : où on en est ?

P. 8

Approfondir

Millevaches prend sa santé en main!

P. 10

Rencontrer

Adrien Demay, designer de ruralité

P. 11

Découvrir

Se souvenir des belles cançons

Édito

Les douze premières

années d'action du PNR arrivent à leur terme.

La prochaine séquence historique sera ouverte par la réattribution du label national Parc jusqu'à l'horizon 2028. Nous y travaillons ardemment en nous efforçant de faire prévaloir les aspirations et les objectifs des acteurs publics et privés du territoire. Nous sommes plus convaincus que jamais du potentiel d'avenir durable que constitue l'ensemble géographique, patrimonial, économique et social de Millevaches – Monédières. Dans la vaste région Aquitaine dans laquelle va se fondre le Limousin administratif actuel, l'identité de notre territoire rural, ses valeurs et ses atouts, seront un précieux levier pour résister au déclin. Aux côtés des municipalités et des communautés de communes, le PNR est au service de cette cause-là! Il sera ce que nous continuerons et déciderons d'en faire en matière de gestions publiques de proximité.

Durant les douze années écoulées, le PNR de Millevaches s'est efforcé de poser des repères, d'ouvrir des voies nouvelles, d'expérimenter un modèle de développement. Dans ce journal, j'ai souhaité que l'on revienne sur la création du Réseau de santé de la Montagne limousine à titre d'illustration du rôle fondamental du PNR pour la défense et la promotion de la vie territoriale. Bien d'autres exemples de voies ainsi ouvertes pourraient encore être développés dans ces colonnes, sur les registres de la biodiversité, des valorisations économiques, de l'habitat, du tourisme ou de la culture...

Le décor est planté. Ne lâchons rien!

Christian Audouin,

président du PNR de Millevaches en Limousin, de l'Association des Parcs du Massif Central et de la commission économique nationale des Parcs.



Millevaches, Journal trimestriel du PNR de Millevaches en Limousin

Tél.: 05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr 7 route d'Aubusson - 19290 Millevaches

Directeur de publication : Christian Audouin

Coordination : Marie Mazurier et Emmanuelle Mayer (collectif Zélie) **Rédaction :** Emmanuelle Mayer & Hélène Richard (collectif Zélie), en collaboration avec les techniciens du Parc naturel régional

Photo de couverture : Emmanuelle Mayer

Identité graphique du Parc : Iti communication, Limoges Réalisation de ce numéro : Émilie Lordemus (collectif Zélie)

Impression: Fabrègue, Saint-Yrieix-La-Perche

Tirage: 19 000 exemplaires, imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution - ISSN: 1774-6876

CIRCUITS COURTS

On va se **REGALer!**

Après plusieurs années à accompagner les producteurs dans la formulation d'une offre locale¹, le Parc met en place le programme REGAL à destination cette fois de la clientèle.

« Pour développer les circuits courts, il faut agir à la fois du côté des producteurs et du côté des clients. Les producteurs ont été sensibilisés à la mise en vente de leurs produits en circuits courts. Aujourd'hui, les clients, qu'ils soient consommateurs, commercants. restaurateurs, responsables de centrales d'achat ou acteurs de la restauration collective, ont besoin d'aide et d'accompagnement pour se fournir localement », explique Clémentine Le Naire, animatrice du programme REGAL (Retrouvons Ensemble le Goût des Aliments Locaux). Pour les consommateurs, il s'agit d'abord de sensibilisation à travers des moments ludiques et conviviaux : jeux de rôles, randonnées à la rencontre de producteurs, découvertes de jardins partagés... Des animations pour les collégiens et les lycéens complètent aussi les actions déjà menées par le Parc vers les écoles primaires (cf. encart en bas à droite). Pour les commerçants, le programme comprend des visites de fermes, des ateliers cuisine et des événements culturels comme des performances de théâtre dans des épiceries. Enfin pour les acteurs de la restauration collective, le Parc propose plutôt des formations. En effet, « de nombreuses structures et associations travaillent déjà avec la restauration collective pour les aider à se fournir localement. Nous nous positionnons donc en complémentarité en les mobilisant pour des formations à destination des cuisiniers : comment cuisiner les produits locaux, diminuer le gaspillage, gérer un budget... » précise Clémentine.

Le programme REGAL a été retenu dans le cadre d'un appel à projet régional sur l'alimentation permettant le financement de ces actions. « Mais on pourrait aller encore plus loin. Beaucoup de producteurs recherchent des débouchés locaux, mais les centrales d'achat et la restauration collective croient souvent que c'est trop compliqué de travailler avec les petits producteurs locaux. À nous de les faire changer d'avis. »

¹ Avec les communautés de communes Creuse-grand-sud et Bugeat-Sornac.

Clémentine Le Naire, 05 55 96 97 24 c.lenaire@pnr-millevaches.fr







Une bûche pas comme les autres...

Le PNR travaille à l'émergence d'un groupe de consommateurs de bois bûche. L'objectif est de permettre l'achat de bûches issues d'une sylviculture « équitable, écologique et paysanne ». Équitable : rémunérer à un prix juste la ressource et l'ouvrier-exploitant ; en contrepartie d'un bois de qualité. Écologique : bois issu d'une sylviculture douce, respectueuse de l'environnement. Paysanne : favoriser des circuits de solidarité et de proximité. Participez grâce au sondage sur : www.pnr-millevaches.fr

Classes Parc spécial circuits courts

Les Classes Parc continuent cette année: il s'agit d'animations « clés en main » prises en charge par le Parc et proposées aux écoles primaires du territoire. 9 classes seront concernées. Cette année la thématique retenue est celle des circuits courts et de l'alimentation. Au menu des sujets abordés: consommer local, le gaspillage alimentaire, la création de jardins, le patrimoine culinaire, les enjeux de l'alimentation... En pratique, les enfants apprendront à faire du compost, à cuisiner les restes, ils visiteront une épicerie, étudieront les menus de la cantine, goûteront des variétés anciennes. Miam!





Entreprendre autrement, c'est reparti!

L'appel à projet « Entreprendre autrement » est relancé pour 3 ans. Ce dispositif destiné à soutenir les initiatives locales d'économie sociale et solidaire a permis d'aider plus d'une quinzaine de projets depuis son lancement, en 2010 : café associatif, épicerie itinérante, ferme pédagogique, tourisme solidaire, réemploi et réduction des déchets, action de formations... Activités nouvelles ou développement d'activités déjà existantes, les projets soutenus répondent à un besoin social et s'inscrivent dans une dimension durable, territoriale et participative.

Antonia Mezquida, 05 55 96 97 16, a.mezquida@pnr-millevaches.fr

NOUVELLE INSTANCE

Un conseil scientifique au Parc

Le PNR se dote d'un conseil scientifique, constitué d'experts en sciences humaines et naturelles : juristes, sociologues, ingénieurs forestiers, économistes, climatologues, géographes... Le rôle de ce conseil est d'émettre des avis sur les projets initiés par le syndicat de gestion du PNR, d'être force de proposition en matière de recherche ou d'actions, et d'établir un lien avec les réseaux nationaux de recherche. Ses membres, bénévoles, fourniront un travail collectif et vont se doter d'un règlement intérieur en lien avec les élus. Leurs travaux pourront constituer un outil d'aide à la décision pour les élus. Il s'agit pour le Parc de s'enrichir du regard de ces scientifiques sur son travail, à l'image de la fédération des Parcs, qui s'est dotée en 2007 d'un Conseil d'orientation, recherche et prospective dont le rôle est d'alerter sur des sujets de société, de contribuer aux travaux des commissions, d'intervenir dans des colloques...

Cathy Mignon-Linet, 05 55 96 97 06 c.mignon-linet@pnr-millevaches.fr



Bois local design

L'interprofession BoisLim, en partenariat avec les PNR de Millevaches et Périgord-Limousin, a lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès des entreprises d'ébénisterie et d'agencement, afin de concevoir de nouvelles gammes de mobiliers en bois local. 8 entreprises se sont positionnées dont 3 se situent sur le Parc de Millevaches : Ambiance Bois, Antoine Mazurier et Diadelos. Ce projet soutenu par la Région Limousin a été officiellement lancé, le mardi 6 juillet à Limoges

PATRIMOINE

Des aides pour la restauration du bâti

Les bons résultats des précédents dispositifs, les objectifs de la future Charte et la qualité architecturale du bâti traditionnel permettent au Parc de lancer une nouvelle opération de restauration du patrimoine bâti en partenariat avec la Région Limousin. L'objectif de ce programme est de poursuivre l'action déjà entreprise et de mettre en avant des restaurations de qualité, représentatives, valorisant les matériaux, les techniques traditionnelles et les savoir-faire locaux. Le Parc vous propose donc une aide technique et financière (de 2 000€ à 7 500€) pour la restauration de vos toitures, maçonnerie et menuiseries extérieures. Cela concerne le bâti habitable construit avant 1914 ainsi que les moulins. Attention, ces bâtiments ne doivent pas avoir subi de modifications altérant leur conception d'origine et présenter au moins une façade visible de la voie publique. Tous les détails du programme sur www.pnr-millevaches.fr

Fanny Couégnas, 05 55 96 97 31 f.couegnas@pnr-millevaches.fr





Pour le Jour de la nuit, Les Boudeuses, crieuses de rue tout-terrain, sensibilisent avec humour à l'écocitoyenneté avec leur spectacle La criée de rue verte. Vendredi 9 octobre à 9h au lycée forestier de Meymac, à 12h au marché de Felletin, et samedi 10 à 11h au marché d'Eymoutiers.

EAU ET RIVIÈRES

Sources en action prolonge la dynamique

Les richesses naturelles du bassin de la Vienne, liées à l'eau, ont été à l'origine du programme Sources en action sur la période 2011-2015. Les échanges de savoir-faire et la complémentarité des compétences des 17 maîtres d'ouvrage profitent aux milieux aquatiques grâce aux nombreuses opérations de terrains réalisées (pose d'abreuvoirs, travaux d'aménagements sur des étangs, restauration de zones humides, sensibilisation...). En parallèle, la cohérence, le suivi et la mise en valeur du programme sont orchestrés par l'Etablissement public territorial du bassin de la Vienne (EPTB) et le PNR. 2015 marque-t-il la fin de Sources en action? La fin d'un programme certes, mais en aucun cas celle d'une dynamique! Les plus-values pour le territoire et l'amélioration écologique des milieux font d'ores et déjà l'objet d'études menées par les coordonnateurs. Si les enseignements, positifs et négatifs, ne sont pas tous encore cernés, les maîtres d'ouvrages s'expriment en faveur d'une reconduction de Sources en action au regard des besoins des milieux aquatiques. Par ailleurs, de nouveaux acteurs, privés et publics, souhaitent s'investir. L'établissement d'un programme Sources en action n°2 pour 2017-2021 apparaît donc comme une évidence.

> Guillaume Rodier, 05 55 96 97 01 g.rodier@pnr-millevaches.fr



Maison du Parc

Trois nouveaux sentiers viennent d'être créés et balisés au départ de la Maison du Parc à Millevaches : Le Puy des Pouges (5,5 km), De Millevaches aux Oussines (14 km) et De Millevaches au Longeyroux (16 km). Les topofiches descriptives sont disponibles dans la boïte située à côté de la maisonnette d'accueil. Avec ces 3 sentiers de randonnée, ce petit local d'accueil du public et l'espace de découverte dans la prairie, la Maison du Parc est désormais équipée pour inviter petits et grands, habitants ou visiteurs, à découvrir les richesses patrimoniales locales!

Nouvelle charte: où on en est?

L'avant-projet de la nouvelle charte a été présenté en mars dernier à la Fédération des PNR et au Conseil national de la protection de la nature. Ce dernier a formulé des remarques pour améliorer la rédaction finale du texte. Le Ministère a également transmis son avis. L'équipe du Parc travaille ainsi à la dernière mouture avec les services de l'Etat et de la Région. Le projet final sera soumis à enquête publique.





En chiffres

Une charte en 38 mesures

37 673

habitants concernés

129 communes

Un classement Parc pour 12 ans

Place à l'étude d'évaluation environnementale

Une directive européenne oblige tout document cadre à présenter, annexée, une étude d'évaluation environnementale du document. Un décret dérogatoire exemptait temporairement les chartes en cours d'instruction. Un recours de France Nature Environnement devant la Cour européenne de justice, va peut-être compromettre cette exemption. Dans cette situation, le Ministère de l'Ecologie joue la sécurité et demande maintenant aux Parcs en révision de réaliser cette étude et de l'annexer au texte de la charte.

Cet automne sera donc consacré à la préparation et la réalisation de cette étude, que la Région pourrait traiter en interne avec l'aide des services du Parc. C'est seulement après le bouclage de cette étude que le dossier sera complet et pourra partir à l'enquête publique, qui se voit donc décalée à début 2016. L'enquête publique permet à la population de donner son avis sur la charte et le projet de territoire qui sera mis en œuvre.

Et après?

Une fois l'enquête publique réalisée et l'intégration des éventuelles corrections, le texte doit être adopté par toutes les collectivités concernées. Les 129 municipalités du nouveau périmètre ont 4 mois pour approuver la charte (un refus entraîne l'impossibilité de rejoindre le Parc pendant 12 ans). Puis c'est au tour des communautés de communes et des 3 départements de délibérer pour adopter la charte. La Région termine en fixant le périmètre avec les communes qui ont adopté le projet.









Définition du périmètre d'étude Évaluation de la mise en oeuvre de la charte 2004 > 2016

Réalisation du diagnostic de territoire Écriture de l'avant projet de charte

Avis intermédiaire de l'État Rédaction finale du projet de charte

Fnieux du territoire

Co-élaboration du projet de charte











Morceaux choisis

Mesure 6 : Les sites d'intérêt écologique majeur sont les joyaux du Parc. Une grande attention leur sera accordée dans les 15 prochaines années : approfondissement de leur connaissance, gestion dynamique et concertée des milieux naturels, préservation des dégradations qui pourraient advenir.

Mesures 9 à 12 : Les paysages du Parc sont en permanente évolution, du fait en particulier de l'évolution des pratiques sylvicoles et de l'activité agricole. La gestion dynamique des sites d'intérêt paysager fera l'objet d'actions multiples visant à rouvrir l'espace, chaque fois que ce sera possible, en concertation avec les acteurs professionnels et les habitants : à évaluer et cadrer les interventions humaines en harmonie avec la préservation, voire l'amélioration de la qualité paysagère : à maîtriser l'urbanisme et les constructions de grande dimension; à offrir un soin particulier pour les axes routiers les plus remarquables...

Mesure 14: Atteindre en quelques années le bon état écologique de l'ensemble des cours d'eau du Parc.

sur le modèle des deux premiers contrats de gestion des eaux de la Vienne et du Chavanon.

Mesure 17: Poursuivre et accentuer la restauration et la valorisation du beau bâti de caractère, que ce soit celui de l'habitat ou celui des multiples petits édifices ruraux témoins du passé (fours, lavoirs, puits...) car ce patrimoine est un des fondements de la qualité de notre territoire.

Mesures 19 et 20: Se donner comme priorité de faire vivre une agriculture dynamique basée sur des productions de qualité, en favorisant l'accès au foncier, les projets innovants, la relocalisation de la production et de la consommation.

Mesures 22 à 24 : Tendre à valoriser les productions forestières, tout en faisant évoluer la sylviculture vers des pratiques respectueuses des paysages, des rivières et des sols, et en renouvelant une forêt de qualité.

Mesures 25 et 26 : Faire évoluer le tourisme vers des pratiques durables, en faisant la promotion de l'écotourisme, en proposant un tourisme de découverte, basé sur

la connaissance et le lien avec le territoire et ses habitants.

Mesure 27: Profiter de l'avance du territoire de Millevaches en matière d'économie sociale et solidaire pour en faire un axe majeur de son développement économique.

Mesures 28 à 31 : Faire de Millevaches un des premiers territoires à énergie positive, en déployant les énergies renouvelables, dans le respect des paysages et en favorisant l'appropriation des projets par les habitants.

Mesures 32 et 33: Favoriser la découverte des richesses du territoire par ses habitants et ses visiteurs, en déployant un programme éducatif tous azimuts, en invitant à cette découverte par des sites bien aménagés et des supports modernes et de qualité.

Mesures 35 à 37: Faire de la culture et du lien social des priorités afin d'ancrer solidement les progrès du territoire et l'envie de vivre au pays.





Étude d'évaluation environnementale Rapport de charte soumis à enquête publique Délibération des collectivités pour adhérer au projet de charte Adoption du projet de charte par le Conseil Régional



Avis final de l'état et classement du Parc par décret du 1er ministre



Millevaches

prend sa santé en main!

Outils de travail en réseau, nouvelles maisons de santé, mesures pour faciliter l'installation de nouveaux professionnels... la santé s'organise sur le territoire pour assurer l'avenir de l'offre de soin.

Ici comme dans les autres zones rurales, la démographie médicale est en question. L'âge de la retraite arrive pour les professionnels de santé, en particulier les médecins généralistes, et pour éviter une pénurie à partir de 2019, il faut que des jeunes s'installent. Mais l'époque du médecin de village, dédié corps et âme à son métier, est révolue ! C'est pourquoi sur le plateau de Millevaches, des professionnels de santé et des élus se sont mobilisés pour créer des conditions de travail plus modernes et moins isolées, avec des locaux au sein de maisons de santé pluridisciplinaires, un logiciel informatique de travail en réseau, des possibilités de travail à temps partiel, de travail à la carte sur plusieurs sites et de remplacement en cas de congés. Des

studios pour loger remplaçants ou nouveaux arrivants ont même été mis à disposition. De quoi attirer la nouvelle génération!

Réseau de santé

Tout a commencé en 2007. La Région lance un appel à projet sur les maisons de santé pluridisciplinaires, les candidatures du plateau de Millevaches affluent... Pour éviter l'éparpillement des actions, la Région sollicite le Parc afin qu'il réalise une étude sur l'organisation de l'offre de soins sur le territoire. « C'était important de s'organiser pour que constructions de maisons de santé se fassent de manière coordonnée, en cohérence avec les besoins et les cabinets existants » explique Juliette Gioux, chargée du dossier au PNR. Le choix des sites d'accueil des nouvelles maisons de

santé est réalisé en 2009. En 2010. l'Association pour le développement d'un réseau de soins primaires sur la Montagne limousine (ADRES) est créée, rassemblant généralistes, kinésithérapeutes, infirmiers, pharmaciens, et autres professionnels de santé. « Notre projet, c'était de pouvoir travailler en réseau bien que dispersés afin d'assurer une prise en charge globale et coordonnée » explique le Docteur Buchon, son président (cf. à droite). Les spécificités du territoire sont bien prises en compte dans leur projet de santé : beaucoup de pathologies liés au vieillissement et à l'isolement, de comportements d'addiction...

5 nouvelles maisons de santé

Pour mettre en œuvre ce projet, le Parc candidate en 2011 à un

3 questions à Daniel Buchon,

médecin généraliste à Bugeat et président de l'Association pour le développement d'un réseau de soins primaires sur la Montagne limousine.

« L'avenir de la médecine rurale est collaboratif »

Comment fonctionne le réseau Mille Soins ?

Mille Soins comprend des professions libérales, qu'elles soient médecins, kinésithérapeutes, dentistes, psychologues, pédicure-podologues ou encore pharmaciens, ainsi que des personnels salariés. Géré par l'ADRES, ce réseau est constitué de 23 professionnels adhérents répartis entre Bugeat, Peyrelevade, Royère-de-Vassivière, Faux-la-Montagne et La Courtine, regroupés autour d'un projet de santé commun. Nous disposons d'un logiciel informatique de partage de données, de locaux au sein de maisons de santé pluridisciplinaires et nous sommes en train de définir un protocole de prise en charge, en particulier pour les maladies chroniques.

Cela signifie-t-il que le dossier des patients est visible par tous les professionnels concernés ?

Non, il ne s'agit pas de tout partager, le patient reste protégé par le secret médical. Mais le logiciel, CHORUS, permet par exemple de stipuler des besoins en kiné ou en soins infirmiers directement aux collègues. C'est très intéressant aussi pour le suivi des malades, la prise d'anticoagulants par exemple pour le pharmacien. On imagine même pouvoir se passer des ordonnances papier!

Quels sont les autres projets du réseau?

Certains membres de Mille Soins sont professeurs de médecine et enseignants, c'est pourquoi nous souhaitons développer la formation, avec l'accueil d'étudiants sur le territoire. Nous avons également un volet recherche. Comme nous travaillons tous ensemble et avec les mêmes outils, nous pouvons réaliser des recherches thérapeutiques ou épidémiologiques. Un volet télémédecine, pour la réalisation d'examens complémentaires, est également en projet mais pour le moment peu développé.

Juliette Gioux, 05 55 96 97 09 j.gioux@pnr-millevaches.fr

appel à projets national destiné à soutenirles dynamiques d'initiative rurale et encourager l'innovation. Retenu, le projet est labellisé « Pôle d'excellence rurale ». « Nous avons obtenu le label grâce au partenariat très efficace entre un noyau dur de médecins et d'élus motivés, et parce que ce projet de réseau était très novateur » se félicite Juliette Gioux. L'enveloppe reçue a permis de financer la construction de 5 nouvelles maisons de santé, à Bugeat, Crocq, Mérinchal, Royère, La Courtine; ainsi que la création d'un logiciel informatique de partage de données. « Aujourd'hui, les murs ne suffisent pas. On le voit ailleurs : sans projet, les maisons de santé restent vides » observe Daniel Buchon. Fort de son projet de prise en charge sanitaire, et

de ses nouveaux outils, le réseau de santé Mille Soins a pu se constituer (cf. encart).

Pérennisation assurée

De nouveaux médecins se sont déjà installés dans les maisons de santé de Faux-la-Montagne et Peyrelevade, (qui avaient été construites avec le soutien du PNR avant le pôle d'excellence rurale). « À Bugeat, la maison de santé accueille un cabinet de quatre infirmières et un dentiste. Le cabinet de médecine est encore disponible, il pourra servir quand je partirai à la retraite. Aujourd'hui la pérennisation est assurée. Je sais qu'il y aura à ma place des consultations régulières » précise Daniel Buchon. Pas forcément un médecin à plein temps, mais en tous les cas une offre en phase avec les besoins locaux •



La santé attire des jeunes

Pour coordonner son action, le réseau de santé Mille Soins emploie un salarié, Antoine Prioux. Ce jeune homme du territoire a en effet été embauché après avoir réalisé la thèse de pharmacie Réseau de santé pluridisciplinaire Mille Soins : Rôle du pharmacien dans les enjeux territoriaux de santé publique. Autre enfant du pays venue s'installer, Lénaïc Mazé, médecin jeune diplômée de la faculté de Limoges, qui effectue des remplacements comme collaboratrice du réseau Mille Soins. Qui a dit que les jeunes ne restaient pas sur le plateau de Millevaches?



Designer de ruralité

Installé à Aubusson, Adrien Demay, 33 ans, est designer de services. Avec ses collègues du collectif DTA*, il accompagne les territoires ruraux. Rencontre avec une tête pensante aussi habile de ses mains.

Utiliser les méthodes du design de produit pour concevoir des dispositifs de politiques publiques, tel est le métier d'Adrien Demay. Un savoir-faire qu'il met au service de la vitalité des campagnes, à l'instar du Pays Combraille en marche en Creuse. Pour accompagner la réflexion de ce territoire sur l'usage de plaquettes de bois de chauffage, le designer a fabriqué une « brouette pédagogique » et une maquette avec tracteur, camion et mètres cubes de plaquettes, ce qui a permis de faire avancer de manière très concrète le projet d'exploitation des haies par les agriculteurs. « C'est important de pouvoir visualiser, manipuler, c'est le rôle du prototype ». Prototype qui peut être tout simple,

un banal tableau Excel a suffi pour tester un projet de drive des producteurs fermiers. Adrien a également travaillé à plusieurs reprises avec le PNR. Il a notamment animé des ateliers de concertation avec les habitants, dans le cadre de l'élaboration de la future charte du Parc > voir page 6. « Notre métier de départ n'est pas de mettre en œuvre des démarches participatives mais nous avons l'habitude d'utiliser ces outils dans le design ». Car selon DTA, on ne conçoit pas des produits ou des services sans travailler avec les futurs usagers. « À l'inverse des soi-disant experts, nous pensons que les usagers sont les experts de leurs besoins ! C'est essentiel de concevoir des services à

destination des habitants avec eux ». Un principe transmis par l'Ecole nationale supérieure de création industrielle (Ensci-les ateliers) où Adrien a rencontré ses futurs collègues de DTA: Damien Roffat, basé en Bretagne, et Romain Thévenet, en Bourgogne. Amateurs de réflexion en marchant et autres balades-réunions, les trois acolytes ont fabriqué des tablettes en bois pour prendre des notes ou poser facilement un ordinateur. Le Parc, qui a financé l'achat des matériaux, met une quinzaine de ces tablettes à disposition des associations qui en ont besoin. Sobre et efficace, cet objet montre bien la volonté de ces designers de toujours faire avec les moyens du bord •

DTA

www.design-territoire-alternatives.fr contact@design-territoire-alternatives.fr Ce collectif fait partie de la coopérative d'entrepreneurs-salariés Oxalis voir www.oxalis-scop.fr

* Design territoires alternatives (mais ils vont bientôt changer de nom...).

• • • • • • • Découvrir

Se souvenir des belles cançons

Collecter, valoriser, diffuser, soutenir la création, autant de missions du Centre régional des musiques traditionnelles en Limousin (CRMT), qui, loin de s'inscrire dans une vision passéiste, invite à faire vibrer les airs du passé au rythme d'aujourd'hui.

« La musique trad' appartenait à la culture populaire. Elle se transmettait par la pratique orale, sans partition, mais n'en était pas moins complexe. Les collectes de morceaux anciens ont révélé l'impressionnant savoirfaire des violoneux¹ de la Montagne limousine » explique Olivier Durif, directeur du CRMT qui avait participé à ce travail de collecte, après avoir joué dans un groupe dans les années 70, où le trad' a connu un premier engouement. « Aujourd'hui, la musique traditionnelle a de nouveau le vent en poupe mais a parfois tendance à fonctionner en clan. Les nouvelles générations pourraient se réapproprier cet univers musical pour créer leur propre couleur, en tissant des liens avec les musiques actuelles » estime ce pionnier. C'est ce que font les jeunes de l'association Lost in tradition, qui revisite instruments anciens et langue occitane, et anime des ateliers pour le CRMT. « Ces ateliers cherchent surtout à libérer la créativité : chacun peut faire quelque chose, quelle que soit sa voix et sa pratique ». La philosophie d'antan, en somme, où l'on chantait librement dans les villages. Valoriser ce patrimoine est une mission essentielle du Centre qui a, par exemple, retrouvé des enregistrements réalisés par le curé de Chaumeil entre 1955 et 1957 lors de veillées, et rencontré certains des protagonistes encore vivants, et leurs

descendants. L'équipe d'Olivier Durif en a fait un atlas sonore² dont l'inauguration festive a attiré tout le village en 2011. « Chaumeil, c'était LE village des violoneux avant de devenir celui de l'accordéoniste Ségurel ». Depuis, le CRMT y organise des rencontres annuelles de violon et danse. Non loin de là, à St-Georges-Nigremont, c'est la vielle à roue que l'on entendait. « Entre 1880 et 1930, ils étaient un millier de vielleux sur le plateau creusois ! » D'où l'organisation chaque année du festival Vielle etc.² dont la prochaine édition se tient les 17 et 18 octobre. Autre action : l'édition d'un livre avec disques et films à la mémoire d'Henri et Marie Rouland, chanteurs populaires emblématiques du pays de Chamberet. À St-Hilaire-des-courbes, on n'a jamais vu autant de monde à la salle des fêtes que le 11 août 2014, pour la présentation de l'ouvrage et des enregistrements²! ●

Nombreuses archives et informations sur www.crmtl.fr

On désigne par violoneux le musicien traditionnel, qui ne possède pas de formation classique à l'inverse du violoniste.
Tous ces projets ont été soutenus par le Parc via le programme Leader, qui sera désormais porté par les Pays

> Cécile Kohut, 05 55 96 97 29 c.kohut@pnr-millevaches.fr







Prochainement dans les offices de tourisme du territoire, quelques librairies en région et à la Maison du Parc bien-sûr.

offrir ou se faire offrir!



Nous sommes ouverts

Nouvelles des bistrots du Massif central

Ce DVD présente des courts-métrages réalisés par Laurent Rousseau pour montrer que les bistrots, débits de boisson, de lien social et de culture, font vivre les campagnes et qu'ils sont indispensables! Réalisé dans le cadre du projet «Bistrots du Massif central» porté par les Parcs naturels régionaux du Massif central.

> Disponible gratuitement auprès : > du Parc de Millevaches www.pnr-millevaches.fr/contact > de l'Ipamac contact@parcs-massif-central.com et en ligne sur YouTube.

Retrouvez le Parc sur Facebook et Twitter



